

Licence Professionnelle : Aménagement du paysage spécialité Infographie Paysagère

RNCP20020 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326, 214
Formacode(s)	21046
Code(s) ROME	A1202, A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bourgogne - Dijon
<http://www.u-bourgogne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce technicien assure, non seulement les fonctions liés à l'aménagement paysager mais aussi, des tâches de diagnostic, d'entretien préventif, de maintenance corrective des matériels informatiques ou logiciels, mais aussi des fonctions d'expertise élevée sur des produits (matériel ou logiciel réseaux) spécifiques en vue de leur maintenance. Il réalise aussi des opérations d'administration système, d'administration réseaux, de supervision réseaux (LAN, Intranet, Extranet,...) dans des environnements systèmes, réseaux et logiciels souvent hétérogènes. Il met en place ou participe à des déploiements matériels (ordinateurs, appareils d'interconnexion...) et logiciels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel ayant deux champs de compétence, il participe ou conduit les études préalables d'aménagements paysagers.

Il participe ou conduit la conception et l'étude de projets d'aménagements paysagers en utilisant toutes les techniques et outils informatiques existantes.

Il réalise et gère des aménagements paysagers.

Il encadre une ou plusieurs équipes.

Il assure des tâches de gestion et de communication.

Il se tient informé des techniques nouvelles utilisées dans les aménagements paysagers et participe à leur diffusion.

Il est apte à analyser un site aménagé ou à aménager.

Il a les compétences pour appliquer des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement, à un coût raisonnable.

Il a la capacité à analyser et d'évaluer les résultats

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité en collectivités territoriales (services espaces verts, cellules projets, services urbanisme, syndicats intercommunaux), en services extérieurs d'Etat (bureaux d'études aménagement urbain, DDE,

DDAF, DIREN, ONF), au sein d'entreprises d'espaces verts ou de bureaux d'études privés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut prétendre à un emploi de :

- Agent de développement
- Assistant paysagiste
- Assistant conseil en aménagement paysager
- Assistant d'étude en environnement
- Technicien territorial
- Technicien d'exploitation et de contrôle
- Chargé de mission
- Chargé d'études

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Enseignants de la formation et professionnels des secteurs d'activités

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

www.u-bourgogne.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20020/>